



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
7.6.2016

L'an deux mille seize et le treize juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 16/52

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAux, Mr LEFERT, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mme THUEL, Mr BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme RAYNAL procuration à Mme TAFELSKI
Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU
Mme GARCIA procuration à Mr LE ROCH
Mr CROUZET procuration à Mr FABRE
Mme PESA procuration à Mme BALOUP
Mme ANGLES procuration à Mme VILLENEUVE
Mme CHAILLET procuration à Mme THUEL
Mr PEYRONIE

Secrétaire : Mme TRUTINO

Objet de la délibération

Rapporteur : Madame Bentata-Raucoules

**PARTICIPATION DE
LA COMMUNE DE
SAINT-JUERY AUX
FRAIS LIES AU FEU
D'ARTIFICE**

Les communes d'Arthès et de Saint-Juéry organisent conjointement les festivités du 13 juillet (Sabo en fête) qui comprennent notamment un feu d'artifice, un bal et animations diverses.

Ces manifestations se déroulant sur la commune d'Arthès le 13 juillet au soir, c'est cette dernière qui en règlera les frais. La commune de Saint-Juéry doit s'engager à participer à hauteur de 50 % au vu d'un état récapitulatif l'ensemble des frais liés à ces festivités.

L'ensemble de ces frais est estimé à 15 000 € T.T.C

Adopté à l'unanimité

Une convention définissant les engagements de chaque commune sera signée par son représentant.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de participer à hauteur de 50 % aux frais liés à la fête du 13 juillet 2016.

AUTORISE le Maire à signer la convention à venir entre les deux communes.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2016.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 23 septembre 2016
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental